

Cote du document:	<u>GC 34/L.9</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>12</u>
Date:	<u>21 janvier 2011</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**

Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

### Note aux Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Brian Baldwin**

Conseiller principal en gestion des opérations  
téléphone: +39 06 5459 2377  
courriel: [b.baldwin@ifad.org](mailto:b.baldwin@ifad.org)

#### Transmission des documents:

**Liam F. Chicca**

Fonctionnaire responsable des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2462  
courriel: [l.chicca@ifad.org](mailto:l.chicca@ifad.org)

Conseil des gouverneurs — Trente-quatrième session  
Rome, 19-20 février 2011

---

Pour: **Information**

# Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

## I. Introduction

1. À sa vingt-sixième session, tenue en février 2003, le Conseil des gouverneurs est convenu que le Conseil d'administration appliquerait désormais de façon plus systématique le principe de l'allocation fondée sur la performance prévu par les principes et critères en matière de prêts, sur le modèle des approches en usage dans d'autres institutions financières internationales (IFI), et adopterait à cette fin un système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Il a en outre délégué au Conseil d'administration le pouvoir de définir dans le détail la conception et la mise en œuvre de ce système.
2. Plusieurs autres institutions financières de développement recourent à des SAFP, notamment la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement, la Banque de développement des Caraïbes, le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque interaméricaine de développement et l'Association internationale de développement de la Banque mondiale. Toutes ces IFI appliquent un système qui évalue tant la performance que les besoins et, une fois par an, se réunissent avec le FIDA afin d'examiner les problèmes et les progrès.
3. Le SAFP repose sur l'établissement d'allocations annuelles mises en œuvre dans le cadre de cycles triennaux ou "périodes d'allocation". Au cours de chaque cycle, le FIDA réexamine annuellement les allocations *ex ante* en fonction des résultats des évaluations de la performance du pays conduites chaque année, afin de tenir compte des changements importants relatifs aux besoins et/ou aux progrès des pays, constatés dans la sphère politique et institutionnelle. Le premier exercice d'allocation a porté sur la période 2005-2007. L'exercice actuel couvre la période 2010-2012, qui coïncide avec celle de la huitième reconstitution. Le Rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA<sup>1</sup> a confirmé que l'extension du système uniforme d'allocation à l'ensemble du programme de prêts du FIDA entrerait en vigueur pour le programme de travail de 2007 (c'est-à-dire la première année de la période couverte par la septième reconstitution), et que les allocations régionales fixes cesseraient alors de s'appliquer.
4. L'annexe II contient les notes de pays pour 2010 par région et les allocations par pays au titre de la huitième reconstitution (2010-2012), en précisant à la fois les montants des allocations de pays pour 2010 et 2011 et les montants indicatifs révisés des allocations de pays pour 2012. Dans une optique d'amélioration de la gestion des allocations sur la période de trois ans, les montants mentionnés pour les pays qui ne devraient utiliser qu'une partie de l'allocation à laquelle ils pourraient prétendre correspondent au niveau de financement attendu.
5. L'annexe III présente le détail de l'évaluation du cadre sectoriel du développement rural pour 2010 au regard des critères d'évaluation définis dans le document EB 2003/80/R.3. Ces évaluations servent à calculer la note attribuée à la performance du secteur rural, qui entre en ligne de compte pour établir la performance globale, et ainsi la note du pays et le montant de son allocation

## II. Ajustements apportés au SAFP

6. Après l'entrée en vigueur de ces systèmes, tous ceux qui les ont pratiqués ont reconnu la nécessité d'y apporter des ajustements et des améliorations. À sa session d'avril 2006, le Conseil d'administration est convenu de ce qui suit:

<sup>1</sup> La contribution du FIDA à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement: Rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (2007-2009) (document GC 29/L.4).

- a) Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les ressources du Fonds continueront d'être utilisées "compte étant dûment tenu du principe d'une répartition géographique équitable". En outre, l'application d'un système uniforme d'allocation à partir de 2007 permettra au FIDA, conformément à ce qui a été décidé lors de la septième reconstitution, de "continuer à affecter à l'Afrique subsaharienne un pourcentage de ressources au moins égal à celui que la région reçoit actuellement, sous réserve que la performance individuelle des pays le justifie".
- b) Le coefficient de pondération de 0,45 est considéré comme le "point d'équilibre" auquel la population conserve une influence importante dans la détermination des "besoins" au sein de la formule, tout en laissant une place importante à la performance et au revenu national brut par habitant. Il a donc été convenu que la formule serait modifiée pour affecter à la population un coefficient de pondération révisé de 0,45.
- c) De l'avis général, eu égard au fait que l'action du FIDA est spécifiquement axée sur la lutte contre la pauvreté rurale, l'utilisation du critère relatif à la population rurale (plutôt qu'à la population totale) dans la formule répondrait mieux au mandat du Fonds. En conséquence, il a été décidé d'appliquer le concept de population rurale à compter du programme de travail pour 2008.

### **III. Groupe de travail sur le SAFP**

7. Après avril 2006, il a été décidé de constituer un groupe de travail chargé d'élucider les questions qui surgissent au fur et à mesure de l'application du SAFP. Dans le Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2009, il était demandé au Conseil d'administration d'inviter le groupe de travail sur le SAFP à poursuivre ses travaux et à examiner les pratiques adoptées par d'autres IFI dans une optique d'amélioration du système. L'examen devait porter sur les points suivants: la pondération respective des différents éléments de la formule utilisée pour calculer l'allocation au titre du SAFP, le niveau actuel des allocations minimale et maximale et la nécessité éventuelle d'affecter à titre exceptionnel des fonds aux pays particulièrement vulnérables, outre le soutien actuellement accordé aux pays sortant d'un conflit. Les méthodes adoptées par d'autres IFI pour réaffecter les ressources devaient également être étudiées. Le groupe de travail s'est réuni en mars, en juillet et en novembre 2010 sous la direction de son nouveau président, M. Yaya O. Olaniran (Nigéria). Les procès-verbaux des réunions sont joints à l'annexe I.

### **IV. Réunion technique des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales sur le SAFP**

8. En août 2010, la Banque asiatique de développement a accueilli la sixième réunion technique sur le SAFP (la réunion de 2008 s'était tenue au FIDA). Faisant le bilan de la mise en œuvre du SAFP, les participants sont convenus que le système actuel donne généralement de bons résultats. Les représentants de la BAfD ont signalé qu'au cours des récents débats sur la reconstitution les délégués de la BAfD avaient noté que le SAFP est la pierre angulaire des allocations de ressources à des conditions favorables, 90% des affectations de fonds de la Banque étant directement ou indirectement liées au SAFP. D'autres institutions ont fait observer que les exceptions représentent moins de 20% des allocations de ressources à des conditions favorables et que des mesures sont envisagées pour renforcer l'assistance aux petits États fragiles. Ce système d'allocation est favorable aux pays affichant une très bonne performance, mais il prend aussi en compte un autre aspect important, à savoir les besoins des pays emprunteurs qui, même si leur performance est médiocre, ont besoin d'une assistance.

9. Les représentants de l'IDA ont indiqué que le Groupe d'évaluation indépendante (GEI) de l'IDA avait réalisé récemment une évaluation de l'EPIN (Évaluation des politiques et institutions nationales) et confirmé son utilité en tant qu'indicateur général de l'efficacité de l'aide. Selon cette évaluation, les notes EPIN sont généralement fiables, et l'examen contribue à éviter toute éventuelle partialité. Le GEI a toutefois recommandé de réviser certains indicateurs. Consciente de la nécessité de tenir compte des éléments nouveaux tout en maintenant la stabilité et en prenant en considération son incidence éventuelle sur la volatilité de l'aide, la direction de l'IDA entreprend actuellement un examen approfondi de l'EPIN. L'avis du FIDA, ainsi que celui des autres banques multilatérales de développement (BMD), sera sollicité au sujet de la révision de l'EPIN.
10. Le GEI a également examiné les méthodes appliquées pour la classification des conditions d'admissibilité des pays, ainsi que les différences dans la politique des diverses institutions en matière de reclassement dans une autre catégorie de prêt. Certaines BMD ont adopté des politiques de reclassement spécifiques, tandis que d'autres (comme la BAfD) se fondent sur leurs politiques habituelles d'octroi de crédit pour faire la distinction entre les divers régimes d'assistance selon les différents groupes de pays. Parallèlement à la politique de reclassement, certaines institutions ont proposé d'imposer un plafond propre à chaque pays pour les ressources octroyées à des conditions favorables aux pays à financement mixte, et d'appliquer à ces pays des conditions de prêt moins privilégiées. S'agissant de la question essentielle du reclassement parmi les pays ne pouvant plus emprunter à des conditions favorables, certaines BMD suppriment progressivement les allocations de ressources à des conditions favorables tout en accordant graduellement des ressources aux taux du marché pendant une période prescrite. Quant à la cessation des prêts, en règle générale, les pays cessent eux-mêmes de faire appel au financement des BMD, c'est-à-dire qu'ils ne demandent plus à bénéficier d'un financement que ce soit à des conditions favorables ou à celles du marché; dans certains cas, ils ne se manifestent pas pendant plusieurs années, puis demandent de nouveau un financement.

## V. Application du SAFP en 2010

11. La première année de la période d'allocation 2010-2012, à savoir 2010, coïncide aussi avec la huitième reconstitution des ressources et, du fait de l'accroissement des ressources disponibles, il n'a pas été nécessaire de préciser les pays emprunteurs "effectifs". Les divisions régionales ont donc déterminé les allocations SAFP par pays sur la base des activités prévues au titre des projets et des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP). Cependant, dans une optique de gestion des allocations durant la période triennale, l'allocation des pays qui ne devraient utiliser qu'une partie de leur allocation potentielle a été plafonnée au niveau du financement prévu. Cela devrait permettre de réduire d'autant la nécessité des réaffectations et d'offrir des paramètres de planification plus adaptés pour d'autres pays.
12. Dans ces conditions, suivant la méthodologie du SAFP, les notes et les allocations finales de pays ont été attribuées annuellement, puis associées aux chiffres provisoires pour les années suivantes de la période d'allocation afin de déterminer une allocation globale par pays pour la période triennale. Les notes fournies pour 2010 sont finales dans la mesure où elles sont basées sur les notes de pays pour 2009, alors que les allocations pour 2011 et 2012 sont provisoires<sup>2</sup>. Par suite de l'évolution vers des allocations uniformes, les données ont fait l'objet d'un examen et

<sup>2</sup> Les allocations provisoires sont de par leur nature même fixées à titre indicatif et subordonnées à l'évolution annuelle de la performance (évaluée sur la base des projets à risque, de la performance du secteur rural et de l'indice d'allocation des ressources de l'IDA), de la population et du revenu national brut par habitant. Le cas échéant, on a utilisé des moyennes pondérées pour réduire la variance statistique dans le temps.

d'une recherche des méthodes optimales au plan interrégional afin de garantir la cohérence des évaluations et, de ce fait, la méthode de notation des indicateurs de performance du secteur rural a été améliorée. À cet égard, la Division Amérique latine et Caraïbes a travaillé en collaboration étroite avec l'Unité régionale d'assistance technique sur les indicateurs de performance du secteur rural pour 2009, afin d'évaluer et de comparer les notes pour l'ensemble de la région.

## **VI. Mise à jour des notes de pays pour 2010 et allocations par pays pour 2011**

13. Au cours du quatrième trimestre de 2010, on a procédé, sur la base des données actualisées sur la performance (tant du portefeuille que du secteur rural), à la mise à jour des notes de pays pour 2010. Les données actualisées sont traduites dans les notes définitives de pays pour 2010 et les allocations par pays pour 2011 soumises en décembre au Conseil d'administration; elles figurent dans l'annexe II du présent document, puis rendues publiques conformément aux procédures agréées pour la diffusion des informations SAFP sur le site web du FIDA ([www.ifad.org/operations/pbas](http://www.ifad.org/operations/pbas)). Comme pour la période d'allocation précédente, les allocations fournies pour 2010 et pour 2011 sont finales dans la mesure où elles sont basées sur les notes de pays pour 2009 et 2010. Les allocations pour 2012 sont provisoires et susceptibles de changer suivant les variations des notes de pays annuelles.

## Groupe de travail du Conseil d'administration sur le SAFF: procès-verbal des réunions de 2010

### A. Procès-verbal de la cinquième réunion, tenue le 19 mars 2010 au FIDA (Rome)

**Membres:**

Présents: Nigéria – M. Yaya O. Olaniran, président (en liaison audio); États-Unis d'Amérique – Liza Morris & Parya Ghandi (en liaison vidéo); Mexique – Diego Alonso Simancas Gutierrez; Burkina Faso – Jacques Zida; France – Claude Torre; Suède – Amalia Garcia-Tharn; République bolivarienne du Venezuela – Gladys Francisca Urbaneja Durán.  
Absents: Italie; Pakistan.

**Secrétariat:** P. Ciocca; B. Baldwin; T. Rice.

1. Le FIDA souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail dont il confirme la composition. Le groupe élit M. Yaya O. Olaniran président, à l'unanimité.
2. Après les présentations, la réunion commence par des informations générales sur le SAFF fournies par M. Baldwin et accompagnées d'un exposé PowerPoint. Des participants posent des questions sur la formule, au sujet des coefficients de pondération associés aux variables relatives aux "besoins" du revenu national brut (RNB) et de la population rurale, et des proportions associées aux variables relatives à la performance telles que l'indice d'allocation des ressources de l'IDA et l'évaluation de la performance du secteur rural du FIDA. Un supplément d'information, d'ordre général, est demandé. Un tableau comparatif des méthodes SAFF appliquées par d'autres banques multilatérales de développement est communiqué.
3. Parmi les domaines où il conviendrait de poursuivre les travaux et l'analyse figurent:
  - une approche plus schématique de l'analyse des données, qui comprendrait une courbe décrivant la distribution de la performance/des besoins par rapport aux allocations et indiquerait, lorsque cela est possible, l'évolution au fil du temps;
  - les variations du RNB par habitant et leur incidence sur les allocations; et
  - l'analyse et l'intégration des données du portefeuille du FIDA.
4. La réunion commence également à examiner l'approche et la méthodologie appliquées pour l'évaluation de la performance du secteur rural, la notation et l'influence sur les allocations finales. Il est convenu que ces points seront examinés plus avant à la prochaine réunion.
5. Le président clôt la réunion et remercie les participants et les auteurs des présentations en ajoutant que les questions soulevées et le rôle du groupe de travail tiendront une place substantielle dans le document qui va être diffusé sur la reconstitution des ressources. Il pourrait être bon, à son sens, de tenir une réunion supplémentaire en décembre avant la session du Conseil d'administration.

## **B. Procès-verbal de la sixième réunion, tenue le 19 juillet 2010 au FIDA (Rome)**

### **Membres:**

Présents: Nigéria – M. Yaya O. Olaniran, président; États-Unis d'Amérique – Liza Morris (en liaison vidéo); Mexique – Diego Alonso Simancas Gutierrez; Burkina Faso – Jacques Zida et Lompo Jamano; Italie – Stefano Marguccio; République bolivarienne du Venezuela – Gladys Francisca Urbaneja Durán.

Absents: France; Suède; Pakistan.

**Secrétariat:** P. Ciocca; B. Baldwin; T. Rice.

**Observateurs:** Argentine – María del Carmen Squeff; Guatemala – Ileana Rivera De Angotti; Brésil – Bruna Magalhães Da Motta.

1. Le président souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail et confirme l'ordre du jour, notant un changement dans l'ordre des points.
2. La réunion commence par une présentation, à la demande du groupe, de l'analyse schématique des diverses composantes de la formule et de leurs liens mutuels. Cette analyse porte sur le lien entre la population rurale et les allocations, l'incidence du RNB par habitant, le Programme d'évaluation du secteur rural et les indices des portefeuilles, et les projets à risque. Une dernière diapositive, qui n'a pas de rapport direct avec le SAFF, concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 1 (réduire l'extrême pauvreté et la faim), et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD menée par le groupe des Nations Unies chargé du suivi des OMD. Les participants accueillent cette analyse avec satisfaction, mais proposent d'autres analyses et indices et soulèvent plusieurs questions quant à l'utilisation des chiffres nationaux relatifs au RNB, aux raisons pour lesquelles certains chiffres sont manifestement aberrants et surtout à la manière d'aider les pays dont la performance n'est pas satisfaisante mais qui ont néanmoins besoin de l'assistance du FIDA. Après discussion plus approfondie, il est souligné combien il est important que le FIDA fasse une large place au renforcement de l'efficacité du développement, ce qui permet de trouver un équilibre entre les variables du SAFF relatives aux besoins et à la performance. La performance des divers pays est passée en revue, et le processus de réaffectation expliqué. Il est précisé que les contributions des États membres au FIDA, par le biais de la reconstitution, ne rentrent pas dans le calcul utilisé pour le SAFF. D'autres délibérations portent sur la variation attribuable au RNB dans la formule et sur les analyses des allocations par habitant.
3. Le deuxième point de l'ordre du jour porte sur les dernières informations concernant les débats sur le SAFF menés à l'occasion des reconstitutions des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Banque africaine de développement (BAfD). S'agissant de la BAfD, lors de sa réunion la plus récente, tenue en Côte d'Ivoire, le SAFF a été décrit par le président comme la pierre angulaire du système d'allocation des ressources au sein de la BAfD. Cette banque a mis au point dans son cadre d'allocation de ressources un guichet spécial visant à faciliter l'acquittement des arriérés et à prêter assistance aux États fragiles. À la réunion de l'IDA tenue à Bamako le mois dernier, les délégués ont réitéré leur soutien au SAFF sous sa forme actuelle, et plusieurs d'entre eux ont souligné qu'ils ne souhaitaient aucune modification du système tel qu'il est actuellement mis en œuvre, à l'exception d'une plus grande flexibilité du régime appliqué par l'IDA aux pays sortant d'un conflit. Le groupe prend note de la situation dans d'autres institutions financières internationales (IFI) et en particulier de la mise au point de procédures visant à prêter assistance aux États fragiles. Le secrétariat répond qu'il continuera à étudier comment les autres IFI traitent cette question et en rendra compte. D'autres échanges de vues apportent des éclaircissements sur la manière

dont les réaffectations et le financement supplémentaire pourraient permettre de trouver des fonds additionnels si besoin est, dans le cas de certains pays.

4. Le dernier point de l'ordre du jour porte sur les informations les plus récentes sur l'utilisation et l'application de l'évaluation de la performance du secteur rural pour 2009 dans la région Amérique latine et Caraïbes. La présentation montre comment cette évaluation a été réalisée et ses implications pour les activités dépassant le cadre du SAFP. Elle indique les diverses notes attribuées à la performance du secteur rural dans la région Amérique latine et l'utilisation qui en a été faite pour promouvoir la concertation.
5. Le président demande au secrétariat si l'une des questions abordées sera approfondie avant la prochaine réunion, qui se tiendra peut-être en novembre, avant le Conseil d'administration de décembre. Le secrétariat note trois domaines qui ont été examinés et auxquels on peut donner suite: i) une série d'analyses et de graphiques/tableaux illustrant divers scénarios fondés sur des chiffres par habitant; ii) les conclusions des reconstitutions de l'IDA et de la BAfD, eu égard en particulier aux États fragiles; et iii) la manière d'utiliser les autres indices dans les systèmes SAFP. Le président clôt la réunion en remerciant les participants et les auteurs des présentations, et il note que le SAFP peut améliorer le sort de notre clientèle. Il observe également qu'au cours des trois dernières années et demie on s'est appliqué assidûment à améliorer le SAFP et, par conséquent, son intégrité. Il note qu'en aplanissant les divergences pour parvenir à un consensus, nous ne donnerons pas satisfaction à tous, mais à mesure que nous améliorerons le SAFP et y travaillerons assidûment, nous ferons des progrès.

## C. Procès-verbal de la septième réunion, tenue le 16 novembre 2010 au FIDA (Rome)

### Membres:

Présents: Nigéria – M. Yaya O. Olaniran, président; États-Unis d'Amérique – Liza Morris (en liaison vidéo); France – Raphaëlle Simeoni; Mexique – Diego Alonso Simancas Gutiérrez; Burkina Faso – Jacques Zida et Jean-Baptiste Kambire; Italie – Stefano Marguccio; Pakistan – Khalid Mehboob; Suède – Amalia Garcia-Thärn et Henrik Holmström; République bolivarienne du Venezuela – Gladys Francisca Urbaneja Durán.

Absents: aucun.

**Secrétariat:** B. Baldwin; T. Rice.

**Observateurs:** Argentine – Agustín Zimmermann; Guatemala – Ileana Rivera De Angotti.

1. Le président souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail et confirme l'ordre du jour, avec un changement dans la chronologie de l'examen des divers points.
2. À la demande du groupe, la réunion commence par un exposé portant sur les trois sujets suivants: l'analyse du montant des allocations rapporté au nombre d'habitants; les débats relatifs au SAFF qui se sont déroulés durant les reconstitutions des ressources de la Banque mondiale et de la BAfD; et l'utilisation d'autres indicateurs dans les systèmes SAFF. En ce qui concerne le montant des allocations par habitant, l'intervenant relève qu'à mesure que les notes de performance s'affaiblissent le montant des allocations par habitant diminue, ce qui est logique s'agissant d'un SAFF. Cela ne signifie pas pour autant que les pays dont la performance est médiocre ne reçoivent pas d'allocation, dans la mesure où le poids du nombre d'habitants et du RNB par habitant permet aux pays qui ont une population rurale importante et dont le RNB par habitant est faible de recevoir une allocation, mais cela signifie que la note évaluant la performance du pays, c'est-à-dire l'élément de la formule de calcul de l'allocation SAFF qui concerne la performance, est prise en compte dans la formule et a un effet sur le montant des allocations par habitant.
3. Les participants soulèvent plusieurs questions concernant la démarche appliquée et l'analyse, notamment la possibilité d'effectuer une analyse analogue prenant en compte les besoins, la comparaison entre les périodes analysées (2007-2009 et 2010-2012), les différences entre les pays et les éléments de l'évaluation de la performance du secteur rural utilisés aux fins de l'analyse. Il est précisé que le manque de linéarité que présentent certains pays entre les septième et huitième reconstitutions est dû au fait que ces pays ont changé de quintile, pour la période d'allocation, par suite de la modification de leur performance. Par ailleurs, il est précisé qu'en dessous du seuil du montant annuel alloué au titre du SAFF de 4,50 USD par habitant aucune distinction n'est faite entre les types de pays; ainsi, l'Afghanistan, l'Angola, le Bangladesh, le Nigéria, le Pakistan, Sri Lanka, le Soudan et le Viet Nam, qui sont les pays qui bénéficient de prêts à des conditions particulièrement favorables, côtoient l'Indonésie, la Turquie et le Mexique dans la catégorie des pays dont le montant annuel alloué au titre du SAFF est inférieur à 4,50 USD par habitant. Autrement dit, aucune distinction n'est opérée pour les pays à revenu intermédiaire, la méthode d'analyse étant "neutre" à cet égard. Il est également noté que la dispersion de la performance du secteur rural est moins importante parce que les notes de performance du secteur rural sont en règle générale moins dispersées.
4. Dans le cadre du deuxième point de l'ordre du jour, des informations actualisées sont fournies sur les discussions ayant porté sur le SAFF lors des récentes reconstitutions de l'IDA/BAfD. Il est expliqué que la BAfD décrit le SAFF comme la "pierre angulaire"

de son mécanisme d'allocation, notant que la formule utilisée reflète non seulement les besoins, mais également l'importance que revêt pour la BAfD le mécanisme d'aide aux États fragiles. Concernant l'IDA, il est précisé que celle-ci dispose d'un dispositif d'allocation postconflit (comme le FIDA) et envisage, dans le cadre d'IDA 16, de créer un guichet de financement en réponse à la crise. La discussion porte également sur la façon dont les pays passent d'un niveau de prêt à l'autre au sein de la BAfD et de l'IDA, en particulier le passage de prêts octroyés à des conditions particulièrement favorables au "financement mixte" offert par la BAfD: lorsqu'un pays bénéficiant d'un prêt de la BAfD le panache avec les ressources octroyées à des conditions favorables par le Fonds africain de développement (FAfD) ou, dans le cas de la Banque mondiale, lorsqu'un pays passe de l'admissibilité à bénéficier d'un prêt de l'IDA à l'admissibilité à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). La question de savoir dans quelle mesure ces institutions doivent envisager de mobiliser des ressources hors du processus d'allocation fondé sur la performance est également soulevée: ainsi, l'idée avancée par la BAfD de développer les partenariats public/privé afin de mobiliser des ressources additionnelles pour compléter les montants limités des ressources fondées sur la performance mises à la disposition de leurs membres. Les membres du groupe de travail abordent la question des "montants réservés", du niveau et de la source de cofinancement des programmes du FIDA. À cet égard, ils demandent au secrétariat de leur fournir, lors de la prochaine réunion, des tableaux sur l'ampleur et la nature du cofinancement.

5. La discussion porte ensuite sur l'utilisation d'autres indicateurs dans le SAfP. La BAfD se propose de mener des recherches complémentaires et d'envisager l'utilisation d'autres indicateurs durant l'examen à mi-parcours de FAfD XII. L'IDA s'est penchée sur l'examen de deux indicateurs précis, à savoir l'indice de vulnérabilité économique et l'indice du capital humain. L'augmentation de la variable "besoins" a pour effet de réduire l'impact de la performance en zone subsaharienne et donc de diminuer les allocations, tandis que l'allocation pour l'Asie augmente. Les membres du groupe prennent note du fait que la Banque interaméricaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes utilisent d'autres indicateurs et examinent les diverses possibilités offertes par les différentes hypothèses, notant que ces changements sont indicatifs et qu'il est essentiel de déterminer avec précision les résultats qu'engendreraient ces propositions, vu que celles-ci pourraient avoir des résultats contraires à l'objectif visé.
6. Enfin, les participants examinent les objectifs généraux du groupe de travail et notent qu'il s'agit d'un groupe consultatif chargé d'obtenir des informations mais également de se pencher sur la mise en œuvre du SAfP au FIDA, et donc d'établir des comparaisons avec d'autres institutions. Le rapport annuel sur le SAfP, présenté au Conseil en décembre, contient en pièce jointe les synthèses des réunions du groupe de travail. Celui-ci a demandé que son mandat soit joint au présent document (voir ci-après).

## **GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SAFFP**

### **Mandat**

Le Rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA approuvé par le Conseil des gouverneurs note que "le Conseil d'administration pourrait souhaiter créer un groupe de travail chargé de se pencher sur les questions pertinentes du système". Lors de sa quatre-vingt-septième session, qui s'est tenue en avril 2006, le Conseil d'administration a approuvé la création de ce groupe de travail.

L'objectif de ce groupe est d'élucider les questions qui se posent au sujet de l'application du SAFFP, notamment:

- la modification des éléments figurant dans la formule, à savoir l'évaluation de la performance et le coefficient de pondération de la population et du revenu, le poids global de la performance étant maintenu;
- l'expérience et les enseignements tirés par d'autres organisations qui appliquent un SAFFP;
- les statistiques à utiliser pour la population rurale;
- l'application du SAFFP aux pays qui empruntent à des conditions particulièrement favorables et à ceux qui empruntent à des conditions ordinaires; et
- les autres indicateurs possibles de la pauvreté, tels que la nutrition et le revenu rural par habitant.

Le groupe, qui représente les trois listes, établira un programme de travail et un calendrier des réunions, avec l'appui technique du secrétariat.

De plus, à la suite de la Consultation sur la huitième reconstitution, il a été convenu que le groupe de travail sur le SAFFP examinerait et évaluerait la manière dont le SAFFP au FIDA pourrait mettre à profit l'évolution des meilleures pratiques adoptées par d'autres IFI, y compris les points précisés ci-dessus, et rendrait compte au Conseil d'administration.

**Période d'allocation 2010-2012**  
**Notes de pays pour 2010 et allocations annuelles pour 2011**

Pays	Besoins du pays		Performance du pays					Allocation 2010	Allocation 2011	Allocation 2012	Montant total de l'allocation du pays 2010-2012
	RNB par habitant en 2009	Population rurale 2009	IARI 2009	Performance du secteur rural 2010	PAR 2010	Performance globale du pays	Note globale du pays				
<b>Afrique de l'Ouest et du Centre</b>											
Bénin	750	5 218 031	3,57	4,16	5	4,44	3 970	6 567 208	9 539 866	11 469 913	27 576 987
Burkina Faso	510	12 608 693	3,73	4,31	4	3,98	5 230	10 526 777	12 251 282	14 729 911	37 507 970
Cameroun	1 170	8 281 082	3,21	3,77	4	3,74	3 100	5 105 398	7 638 641	9 184 030	21 928 068
Cap-Vert	3 010	200 422	4,16	4,98	6	5,17	878	1 682 471	2 164 033	2 601 843	6 448 348
République centrafricaine	450	2 709 160	2,50	2,97	4	3,06	1 599	2 429 481	3 841 666	4 618 888	10 890 035
Tchad	610	8 164 802	2,53	3,02	3	2,91	2 201	4 764 849	5 290 229	6 360 515	16 415 593
Congo	1 830	1 409 922	2,74	3,32	5	3,79	1 286	2 831 680	3 169 165	3 810 326	9 811 171
Côte d'Ivoire	1 060	10 655 525	2,66	3,01	5	3,67	3 434	5 298 657	8 043 439	9 670 754	23 012 850
République démocratique du Congo	160	43 190 523	2,73	3,15	3	3,15	7 623	17 240 916	17 857 375	21 470 206	56 568 496
Guinée équatoriale <sup>a</sup>	12 420	408 875		3,17	4	3,31	-	66 667	66 667	66 667	200 000
Gabon	7 370	213 520		3,26	5	4,02	-	0	0	0	0
Gambie	440	728 808	3,23	4,02	6	4,56	1 970	3 672 803	4 614 096	5 547 601	13 834 501
Ghana	700	11 737 467	3,89	4,08	5	4,30	5 447	12 061 284	13 421 249	16 136 529	41 619 063
Guinée	370	6 552 726	2,98	3,25	3	3,00	2 403	5 400 548	5 629 341	6 768 246	17 798 134
Guinée-Bissau	510	1 128 811	2,55	3,10	5	3,65	1 487	2 328 854	3 482 849	4 187 485	9 999 188
Libéria	160	1 549 561		3,05	5	3,90	2 616	2 701 173	6 446 347	7 750 521	16 898 041
Mali	680	8 750 667	3,66	3,82	5	4,20	4 599	8 468 827	11 333 478	13 626 377	33 428 683
Mauritanie	960	1 934 890	3,33	3,97	6	4,55	2 510	4 644 187	6 031 918	7 252 259	17 928 364
Niger	340	12 748 887	3,30	3,69	4	3,69	4 989	8 884 117	12 292 703	14 779 664	35 956 484
Nigéria	1 140	78 787 952	3,44	3,63	6	4,42	12 040	22 131 592	29 667 627	35 669 744	87 468 963
Sao Tomé-et-Principe	1 140	62 856	2,98	3,22	6	4,14	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Sénégal	1 030	71 89 633	3,62	4,17	6	4,63	4 611	8 027 222	11 363 086	13 661 974	33 052 282
Sierra Leone	340	35 27 255	3,11	3,66	5	4,05	3 384	5 707 050	8 132 428	9 777 732	23 617 210
Togo	440	37 92 465	2,68	3,02	4	3,12	1 939	3 590 127	4 541 401	5 460 199	13 591 726
<b>Sous-total Afrique de l'Ouest et du Centre</b>							<b>77 315</b>	<b>145 131 888</b>	<b>187 818 885</b>	<b>225 601 383</b>	<b>558 552 146</b>

<sup>a</sup> Allocation plafonnée.

Pays	Besoins du pays		Performance du pays					Allocation 2010	Allocation 2011	Allocation 2012	Montant total de l'allocation du pays 2010-2012
	RNB par habitant en 2009	Population rurale 2009	IARI 2009	Performance du secteur rural 2010	PAR 2010	Performance globale du pays	Note globale du pays				
<b>Afrique orientale et australe</b>											
Angola	3 490	7 842 996	2,73	3,17	3	3,02	1 507	3 096 576	3 714 203	4 465 631	11 276 410
Botswana	6 240	773 283		4,32	4	3,96	788	1 514 834	1 941 853	2 334 713	5 791 400
Burundi	150	7 414 874	3,02	3,42	5	3,93	5 437	9 849 652	12 736 720	15 313 561	37 899 934
Comores <sup>a</sup>	870	473 628	2,34	3,17	3	2,91	559	688 519	725 482	873 376	2 287 377
Érythrée	303	3 999 773	2,34	3,42	6	4,11	3 785	6 700 139	8 865 204	10 658 776	26 224 119
Éthiopie	330	68 496 053	3,35	4,06	5	4,25	14 207	32 286 900	34 143 052	41 050 666	107 480 619
Kenya	770	31 085 374	3,58	4,28	5	4,46	8 905	13 688 628	21 942 904	26 382 216	62 013 749
Lesotho	1 030	1 525 800	3,51	3,89	4	3,71	1 474	3 177 751	3 542 492	4 259 187	10 979 430
Madagascar	425	13 764 996	3,66	3,88	5	4,33	6 746	12 511 772	16 622 720	19 985 696	49 120 188
Malawi	280	12 317 578	3,41	3,84	5	4,19	6 674	10 529 351	16 038 878	19 283 765	45 851 994
Maurice <sup>a</sup>	7 240	732 801		5,03	4	4,58	992	1 608 960	1 302 546	1 568 211	4 479 717
Mozambique	440	14 281 461	3,68	4,01	3	3,73	5 032	10 590 647	12 400 226	14 908 940	37 899 813
Namibie	4 290	1 358 698						-	-	-	-
Rwanda	460	8 136 058	3,68	4,50	5	4,44	5 484	10 808 811	13 179 383	15 845 755	39 833 950
Seychelles <sup>a</sup>	8 480	39 746						66 667	66 667	66 667	200 000
Afrique du Sud <sup>a</sup>	5 770	19 126 490		4,33	4	3,96	3 411	4 156 001	5 226 052	6 291 411	15 673 463
Swaziland <sup>a</sup>	2 350	886 095		3,68	4	3,95	1 064	855 879	1 475 391	1 776 302	4 107 572
République-Unie de Tanzanie	500	32 384 393	3,84	4,61	5	4,42	9 895	24 212 782	24 383 143	29 316 145	77 912 071
Ouganda	460	28 411 789	3,88	4,22	5	4,53	10 007	17 000 267	24 658 450	29 647 151	71 305 867
Zambie	970	8 335 551	3,51	3,75	4	3,93	3 600	5 911 938	8 871 408	10 666 200	25 449 546
Zimbabwe <sup>a</sup>	316	7 786 667	1,40	2,06	4	2,43	1 772	53 060	66 674	80 266	200 000
<b>Sous-total Afrique orientale et australe</b>							<b>91 340</b>	<b>169 309 134</b>	<b>211 903 447</b>	<b>254 774 636</b>	<b>635 987 216</b>

<sup>a</sup> Allocation plafonnée.

Pays	Besoins du pays		Performance du pays					Allocation 2010	Allocation 2011	Allocation 2012	Montant total de l'allocation du pays 2010-2012
	RNB par habitant en 2009	Population rurale 2009	IARI 2009	Performance du secteur rural 2010	PAR 2010	Performance globale du pays	Note globale du pays				
<b>Asie et Pacifique</b>											
Afghanistan	374	22 524 899	2,59	2,94	5	3,43	5 454	7 889 475	12 776 862	15 361 824	36 028 162
Bangladesh	590	117 415 388	3,53	3,88	4	3,99	13 825	29 975 184	34 067 574	40 959 853	105 002 611
Bhoutan	2 020	448 805	3,87	4,12	6	4,73	1 165	2 331 387	2 871 515	3 452 456	8 655 358
Cambodge	650	11 521 530	3,29	3,57	6	4,36	5 680	10 816 573	13 650 329	16 411 980	40 878 881
Chine	3 590	745 617 600		4,30	6	4,52	-	37 600 000	47 000 000	56 400 000	141 000 000
Îles Cook <sup>a</sup>	34 126	2 987		3,52	4	3,46	-	133 333	133 333	133 333	400 000
Fidji <sup>a</sup>	3 950	400 152		3,43	4	3,46	501	233 333	211 750	254 916	700 000
Inde	1 180	810 823 000	3,81	4,00	3	3,44	-	37 600 000	47 000 000	56 400 000	141 000 000
Indonésie	2 230	109 049 272		3,80	5	4,11	10 153	27 008 851	25 017 486	30 078 824	82 105 161
Iran (République islamique d') <sup>a</sup>	4 530	22 614 796		1,00	4	2,09	1 090	106 120	133 348	160 532	400 000
Kazakhstan <sup>a</sup>	6 740	6 613 835		1,00	4	2,09	567	53 060	66 674	80 266	200 000
Kiribati	1 890	54 984	3,02	3,41	4	3,36	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
République populaire démocratique de Corée <sup>a</sup>	561	8 835 683		3,15	6	4,39	-	106 120	-	-	106 120
République de Corée	19 830	8 926 028		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Kirghizistan	870	3 382 253	3,73	3,69	5	4,16	2 762	4 166 461	6 638 682	7 981 780	18 786 922
République démocratique populaire lao	880	4 295 364	3,28	3,57	4	3,66	2 379	4 689 707	5 572 543	6 699 957	16 962 206
Malaisie <sup>a</sup>	7 230	7 888 763		4,68	4	4,16	2 387	53 060	66 674	80 266	200 000
Maldives <sup>a</sup>	3 870	188 195	3,43	3,49	3	3,38	-	832 000	832 000	832 000	2 496 000
Îles Marshall <sup>a</sup>	3 060	17 429		3,45	4	3,47	-	133 333	133 333	133 333	400 000
Mongolie	1 630	1 139 434	3,28	3,63	6	4,39	1 611	3 043 245	3 968 662	4 771 570	11 783 477
Myanmar <sup>a</sup>	585	33 393 202		2,28	4	2,82	3 920	4 881 512	6 139 459	7 391 021	18 411 993
Népal	440	24 133 140	3,31	3,55	3	3,31	5 023	10 132 085	12 072 652	14 515 117	36 719 853
Nioué <sup>a</sup>	5 400	826		3,40	4	3,44	-	66 667	66 667	66 667	200 000
Pakistan	1 020	107 629 006	3,25	3,61	4	3,68	9 834	18 636 240	24 232 431	29 134 942	72 003 613
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 180	5 889 293	3,25	3,28	4	3,35	2 135	4 134 354	5 260 664	6 324 960	15 719 978
Philippines	1 790	31 586 997		4,05	5	4,51	7 414	13 273 117	18 267 875	21 963 685	53 504 678
Samoa <sup>a</sup>	2 840	137 354	3,99	3,81	4	3,74	-	66 667	1 466 667	1 466 666	3 000 000
Îles Salomon	910	427 535	2,76	2,91	4	3,08	592	1 129 516	1 423 465	1 711 452	4 264 434
Sri Lanka	1 990	17 237 652	3,44	3,90	3	3,39	3 105	5 383 859	7 649 951	9 197 628	22 231 438
Tadjikistan	700	5 111 274	3,17	3,50	2	3,07	1 908	4 814 842	4 470 239	5 374 639	14 659 719
Thaïlande <sup>a</sup>	3 760	44 954 659		4,65	4	4,14	6 094	212 240	266 697	321 064	800 000
Timor-Leste	2 488	819 588	2,81	3,00	4	3,14	638	1 282 864	1 495 417	1 797 963	4 576 243
Tonga <sup>a</sup>	3 260	77 934	3,19	3,47	4	3,43	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Viet Nam	1 010	62 562 128	3,82	4,18	3	3,83	8 401	18 287 657	20 701 715	24 889 921	63 879 294
<b>Sous-total Asie et Pacifique</b>							<b>96 640</b>	<b>251 072 862</b>	<b>305 654 663</b>	<b>366 348 616</b>	<b>923 076 141</b>

<sup>a</sup> Allocation plafonnée.

Pays	Besoins du pays		Performance du pays					Allocation 2010	Allocation 2011	Allocation 2012	Montant total de l'allocation du pays 2010-2012
	RNB par habitant en 2009	Population rurale 2009	IARI 2009	Performance du secteur rural 2010	PAR 2010	Performance globale du pays	Note globale du pays				
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>											
Antigua-et-Barbuda	12 070	60 987		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Argentine	7 570	3 141 557		4,54	2	3,51	1 111	1 861 553	2 736 986	3 290 712	7 889 251
Barbade	29 844	152 704		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Belize	8 071	159 203		3,53	4	3,52	-	-	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	1 620	3 349 427	3,78	3,89	5	4,29	2 507	4 549 712	6 177 999	7 427 883	18 155 594
Brésil	8 040	27 045 238		4,86	6	5,36	6 704	13 034 230	16 520 351	19 862 617	49 417 198
Chili	9 420	1 914 246		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Colombie	4 930	11 506 247		3,84	6	4,79	4 115	8 290 535	10 140 391	12 191 914	30 622 840
Costa Rica	6 230	1 658 494		-	6	2,49	-	-	-	-	-
Cuba	11 895	2 724 857		-	4	1,53	-	-	-	-	-
Dominique <sup>a</sup>	4 870	18 944	3,85	1,00	4	2,45	-	66 667	66 667	66 667	200 000
République dominicaine	4 510	3 051 262		4,23	4	3,95	1 579	3 878 030	3 890 218	4 677 256	12 445 505
Équateur	3 920	4 599 823		4,30	4	4,08	2 095	5 929 006	5 161 549	6 205 792	17 296 347
El Salvador	3 370	2 403 590		4,29	6	5,04	2 477	4 686 205	6 104 850	7 339 934	18 130 988
Grenade	5 550	71 795	3,72	4,29	3	3,65	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Guatemala	2 620	7 148 132		4,12	4	4,07	2 807	4 776 526	6 916 669	8 315 994	20 009 189
Guyana <sup>a</sup>	1 467	545 644	3,44	3,98	5	4,23	1 102	614 576	1 638 637	1 972 831	4 226 044
Haïti	662	5 194 890	2,86	3,67	5	3,83	3 048	4 857 536	7 139 458	8 583 884	20 580 878
Honduras	1 820	3 856 935	3,68	3,79	5	4,19	2 472	5 309 071	6 090 551	7 322 743	18 722 366
Jamaïque	4 990	1 256 226		4,28	4	3,94	1 024	1 943 374	2 523 913	3 034 531	7 501 819
Mexique	8 920	24 172 026		4,30	3	3,64	2 871	5 161 312	7 074 691	8 505 986	20 741 989
Nicaragua	1 000	2 468 255	3,75	3,81	6	4,56	2 788	5 042 456	6 701 533	8 057 347	19 801 336
Panama	6 710	898 013		4,14	1	2,85	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Paraguay <sup>a</sup>	2 270	2 482 427		3,91	6	4,74	2 455	2 652 996	3 336 663	4 016 860	10 006 518
Pérou	4 150	8 311 992		4,33	6	5,06	4 149	8 036 850	10 223 873	12 292 285	30 553 008
Saint-Kitts-et-Nevis	10 100	33 545		1,00	4	3,73	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	5 170	124 044	3,88	1,00	4	2,45	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5 110	57 422	3,83	1,00	4	3,99	-	-	-	-	-
Suriname	4 815	128 584		3,91	4	3,97	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Trinité-et-Tobago	16 490	1 157 073		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Uruguay	9 360	254 215		4,60	6	5,25	-	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	10 150	1 799 546		4,43	4	3,92	999	2 497 327	2 461 309	2 959 261	7 917 897
<b>Sous-total Amérique latine et Caraïbes</b>							<b>44 303</b>	<b>86 187 962</b>	<b>107 906 309</b>	<b>129 124 496</b>	<b>323 218 766</b>

<sup>a</sup> Allocation plafonnée.

Pays	Besoins du pays		Performance du pays					Allocation 2010	Allocation 2011	Allocation 2012	Montant total de l'allocation du pays 2010-2012
	RNB par habitant en 2009	Population rurale 2009	IARI 2009	Performance du secteur rural 2010	PAR 2010	Performance globale du pays	Note globale du pays				
<b>Proche-Orient et Afrique du Nord</b>											
Albanie	3 950	1 660 935		4,33	6	5,06	2 036	4 177 591	5 016 532	6 031 437	15 225 560
Algérie <sup>a</sup>	4 420	11 913 313		1,00	4	2,09	822	53 060	66 674	80 266	200 000
Arménie	3 100	1 116 645	4,37	4,66	6	5,07	1 815	3 711 283	4 471 334	5 375 939	13 558 556
Azerbaïdjan	4 840	4 209 659	3,83	4,17	6	4,74	2 580	5 350 293	6 356 616	7 642 635	19 349 544
Bosnie-Herzégovine	4 700	1 957 868	3,68	4,16	6	4,71	1 815	3 652 981	4 471 227	5 375 810	13 500 019
Croatie	13 810	1 881 828		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Chypre	„	260 440		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Djibouti	1 280	106 297	3,12	3,52	5	3,78	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
Égypte	2 070	47 508 853		4,59	6	5,21	11 440	22 848 370	28 188 671	33 891 577	84 928 618
Gaza et Cisjordanie	3 422	1 132 101		1,00	5	2,79	-	-	-	-	-
Géorgie	2 530	2 010 025	4,42	4,24	4	4,15	1 670	2 806 381	4 115 093	4 947 625	11 869 099
Iraq	2 210	10 550 586		3,57	4	3,54	2 646	4 922 309	6 520 730	7 839 952	19 282 991
Jordanie	3 740	1 313 802		-	6	2,54	-	-	-	-	-
Liban	7 970	545 683		4,46	4	4,04	659	1 226 986	1 623 618	1 952 096	4 802 700
Jamahiriya arabe libyenne Ex-République yougoslave de Macédoine	12 020	1 430 359		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Malte	„	22 901		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
République de Moldova	1 590	2 108 772	3,81	4,50	6	4,89	2 651	5 261 071	6 533 616	7 855 445	19 650 133
Maroc	2 790	13 961 567		4,19	4	4,20	3 978	7 865 382	9 802 470	11 785 628	29 453 480
Oman	„	806 391		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Roumanie	8 330	9 792 239		1,00	4	2,09	-	-	-	-	-
Somalie	622	5 757 521		-	4	1,53	-	-	-	-	-
Soudan	1 220	23 537 292	2,48	3,53	3	3,21	3 614	7 410 343	8 465 398	10 178 083	26 053 824
République arabe syrienne	2 410	9 584 324		4,50	5	4,80	4 565	7 540 041	11 249 215	13 525 066	32 314 322
Tunisie	3 720	3 453 158		4,38	6	5,09	2 904	5 537 940	7 155 413	8 603 039	21 296 391
Turquie	8 730	23 088 126		4,48	5	4,62	4 544	8 397 315	11 197 764	13 463 206	33 058 284
Yémen	1 060	16 218 475	3,19	3,94	4	3,81	4 475	8 536 810	10 482 324	12 603 065	31 622 199
<b>Sous-total Proche-Orient et Afrique du Nord</b>							<b>52 213</b>	<b>100 298 155</b>	<b>126 716 696</b>	<b>152 150 869</b>	<b>379 165 721</b>
<b>Total FIDA</b>							<b>361 810</b>	<b>752 000 000</b>	<b>940 000 000</b>	<b>1 128 000 000</b>	<b>2 820 000 000</b>

<sup>a</sup> Allocation plafonnée.

# Évaluation de la performance du secteur rural en 2010

Tableau 1: Afrique de l'Ouest et du Centre

Indicateurs	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Cap-Vert	République centrafricaine	Tchad	Rép. dém. du Congo	Congo	Côte d'Ivoire	Guinée équatoriale	Gabon	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>																
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,38	5,00	4,25	6,00	3,38	3,63	4,50	4,00	3,25	2,95	3,88	4,70	4,25	4,50	3,50	3,25
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,63	5,13	4,25	5,25	3,50	3,00	3,50	3,50	3,00	3,13	3,13	3,90	4,00	4,00	2,00	3,23
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>																
B i) accès à la terre	3,13	3,65	3,88	4,00	4,25	3,38	2,75	3,00	2,75	3,19	3,00	3,90	3,63	2,75	3,75	2,95
B ii) accès à l'eau à usage agricole	4,00	4,33	4,00	5,50	3,00	3,00	3,50	3,50	3,00	4,09	4,00	4,00	3,50	2,25	2,50	2,83
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,50	4,67	4,15	4,33	2,80	3,00	3,00	3,00	3,00	3,50	3,33	4,00	3,33	3,67	3,00	2,87
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>																
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,75	3,90	3,25	4,88	3,00	3,13	2,50	3,00	3,00	3,11	4,00	4,18	4,75	3,00	1,75	2,88
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,27	4,33	4,00	4,33	2,75	3,00	3,00	3,33	3,17	2,40	2,00	4,07	4,17	3,67	3,33	3,57
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,50	4,67	3,83	5,00	2,50	2,83	3,00	3,33	3,25	3,00	3,00	4,63	4,83	3,00	3,00	2,97
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>																
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	4,50	4,38	4,30	5,38	2,75	3,00	3,25	3,25	3,26	3,31	4,00	3,95	4,50	3,50	4,00	3,00
D ii) représentation des femmes	4,50	4,17	3,50	4,83	2,50	3,00	3,00	3,67	3,00	3,07	4,00	4,57	4,67	3,67	4,33	3,10
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>																
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,75	4,50	3,63	5,25	2,50	2,75	3,25	3,00	2,88	3,28	2,00	3,53	4,13	2,50	3,25	2,75
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,00	3,00	2,20	5,00	2,75	2,50	2,50	3,25	2,58	3,00	2,80	2,88	3,25	2,50	2,75	3,25
Tous indicateurs confondus	4,16	4,31	3,77	4,98	2,97	3,02	3,15	3,32	3,01	3,17	3,26	4,02	4,08	3,25	3,10	3,05

Tableau 1: Afrique de l'Ouest et du Centre (suite)

Indicateurs	Mali	Mauritanie	Niger	Nigéria	Sénégal	Sao Tomé	Sierra Leone	Togo	Moyenne régionale
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>									
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,25	4,50	4,63	4,00	4,88	4,05	4,00	3,13	4,12
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,50	4,25	3,88	3,58	4,30	3,30	3,88	3,00	3,74
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>									
B i) accès à la terre	2,88	3,25	3,00	3,23	3,63	3,15	3,13	2,88	3,29
B ii) accès à l'eau à usage agricole	3,88	4,50	3,25	3,75	4,00	3,00	3,00	2,50	3,54
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,17	4,33	4,00	3,33	4,15	2,85	4,00	3,00	3,58
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>									
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,00	3,25	3,75	4,18	4,25	2,80	3,75	3,38	3,43
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	3,00	3,00	3,67	3,77	4,67	2,90	4,40	2,93	3,49
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,17	4,00	4,00	4,50	4,58	3,45	4,00	3,20	3,72
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>									
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	4,13	5,00	3,88	3,80	3,81	3,60	3,50	3,00	3,79
D ii) représentation des femmes	3,67	5,00	3,33	3,07	4,33	3,50	3,67	2,83	3,71
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>									
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,00	3,25	4,25	3,15	4,00	2,75	3,75	3,38	3,39
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,25	3,25	2,70	3,25	3,50	3,30	3,75	2,95	3,13
Tous indicateurs confondus	3,82	3,97	3,69	3,63	4,17	3,22	3,73	3,01	3,58

**Tableau 2: Afrique orientale et australe**

Indicateurs	Angola	Botswana	Burundi	Comores	Érythrée	Éthiopie	Kenya	Lesotho	Madagascar	Malawi	Maurice	Mozambique	Rwanda
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>													
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	3,25	4,50	3,88	3,25	3,75	3,88	4,75	4,00	4,25	4,00	4,50	4,50	4,00
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,75	4,00	3,00	3,25	3,75	4,00	4,25	3,75	2,75	3,50	4,50	4,00	4,50
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>													
B i) accès à la terre	2,75	4,25	3,50	3,50	5,00	3,75	4,00	3,50	3,50	3,75	4,75	4,00	4,50
B ii) accès à l'eau à usage agricole	2,25	3,75	3,00	2,75	3,50	4,00	4,25	2,50	4,00	3,75	4,50	3,75	4,50
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,33	3,33	3,17	2,50	3,33	4,33	4,00	3,33	4,33	3,67	4,00	4,00	4,33
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>													
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,25	3,75	3,75	4,25	2,00	4,00	4,25	4,00	4,50	3,50	5,00	4,00	4,25
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	3,00	4,33	3,33	3,00	2,00	4,17	5,00	4,00	3,67	3,33	5,33	4,00	4,33
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,00	3,67	2,67	2,67	3,00	3,67	4,33	3,33	4,33	3,67	6,00	3,67	4,33
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>													
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	3,75	5,50	3,00	3,00	3,75	4,50	4,75	5,50	4,50	4,50	6,00	4,50	5,00
D ii) représentation des femmes	4,00	5,00	3,33	3,67	4,00	3,67	4,33	5,00	4,00	4,67	5,33	3,67	5,00
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>													
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,00	5,00	4,38	3,25	3,50	5,25	3,75	3,75	3,50	3,75	5,50	4,00	4,75
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	2,75	4,75	4,00	3,00	3,50	3,50	3,75	4,00	3,25	4,00	5,00	4,00	4,50
Tous indicateurs confondus	3,17	4,32	3,42	3,17	3,42	4,06	4,28	3,89	3,88	3,84	5,03	4,01	4,50

Tableau 2: Afrique orientale et australe (suite)

Indicateurs	Afrique du Sud	Swaziland	République- Unie de Tanzanie	Ouganda	Zambie	Zimbabwe	Moyenne régionale
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>							
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,25	3,50	4,75	4,25	3,75	2,50	3,97
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,00	3,50	4,50	4,00	3,75	1,00	3,67
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>							
B i) accès à la terre	4,00	2,50	4,25	4,50	3,50	2,00	3,76
B ii) accès à l'eau à usage agricole	4,00	3,50	5,00	3,50	3,50	2,50	3,61
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,00	3,00	5,00	4,33	3,67	1,67	3,65
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>							
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	4,00	4,00	4,00	3,75	4,00	2,00	3,80
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,67	3,67	4,67	4,33	4,00	1,67	3,82
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,00	3,33	3,67	4,00	4,00	2,67	3,68
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>							
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	5,00	4,25	5,25	4,50	4,75	2,75	4,46
D ii) représentation des femmes	5,00	4,67	5,00	4,67	3,33	3,00	4,28
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>							
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,75	4,25	4,75	4,50	3,25	1,50	4,02
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,25	4,00	4,50	4,25	3,50	1,50	3,79
Tous indicateurs confondus	4,33	3,68	4,61	4,22	3,75	2,06	3,88

Tableau 3: Asie et Pacifique

Indicateurs	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Cambodge	Chine	Îles Cook	Fidji	Inde	Indonésie	Kiribati	Rép, populaire dém, de Corée	République kirghize	Rép, dém, populaire lao	Malaisie	Maldives
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>															
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	3,75	4,13	4,38	3,50	4,25	3,75	2,63	4,50	4,00	3,50	2,25	3,75	3,75	4,50	3,25
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,00	3,63	3,33	2,75	4,25	3,75	3,00	3,88	3,50	3,50	3,75	4,00	4,50	4,00	2,75
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>															
B i) accès à la terre	3,00	3,25	5,13	3,50	4,25	3,38	3,38	3,63	4,00	3,13	3,75	3,75	3,50	5,00	2,50
B ii) accès à l'eau à usage agricole	3,50	3,75	3,25	3,50	4,50	2,75	2,25	3,75	3,50	3,38	2,25	3,00	3,25	4,50	3,50
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,00	3,83	4,00	3,00	4,00	2,67	3,67	4,00	3,33	3,67	2,67	3,67	3,33	4,67	3,00
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>															
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,25	4,63	2,25	4,00	4,50	3,00	3,75	4,25	3,75	2,63	2,00	3,50	3,67	5,50	3,63
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,17	3,67	3,67	4,00	4,00	3,00	4,17	4,00	3,67	2,83	2,33	3,67	3,67	5,67	4,00
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,33	3,83	3,33	4,00	4,67	2,83	3,83	3,67	3,33	2,33	2,33	3,67	2,67	4,33	3,33
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>															
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	2,75	5,50	5,38	4,50	5,25	5,67	4,63	4,25	5,25	5,00	5,50	4,25	4,00	5,00	5,25
D ii) représentation des femmes	1,00	3,83	4,00	3,33	3,67	4,67	4,00	4,00	4,00	3,83	4,67	4,33	4,00	4,00	3,50
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>															
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	2,50	3,50	5,75	3,50	4,25	3,00	3,25	4,38	3,50	3,25	2,75	3,50	3,25	4,50	3,75
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	2,00	3,00	5,00	3,25	4,00	3,75	2,63	3,75	3,75	3,88	3,50	3,25	3,25	4,50	3,38
Tous indicateurs confondus	2,94	3,88	4,12	3,57	4,30	3,52	3,43	4,00	3,80	3,41	3,15	3,69	3,57	4,68	3,49

Tableau 3: Asie et Pacifique (suite)

Indicateurs	Îles Marshall	Mongolie	Myanmar	Népal	Nioué	Pakistan	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Philippines	Samoa	Îles Salomon	Sri Lanka	Tadjikistan	Thaïlande	Timor-Leste	Tonga
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>															
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	3,75	4,00	2,50	3,88	3,75	3,75	3,70	5,00	3,63	3,25	4,25	3,50	4,50	3,25	4,00
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,75	3,50	2,00	2,88	3,75	3,75	3,63	4,25	3,50	2,50	4,00	3,50	4,00	2,25	3,50
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>															
B i) accès à la terre	4,00	3,50	2,00	3,50	3,50	3,50	3,50	3,75	3,75	2,50	3,50	3,00	4,50	2,50	2,63
B ii) accès à l'eau à usage agricole	3,25	3,00	2,75	3,50	3,00	3,50	2,50	4,25	3,63	2,50	3,25	3,50	4,75	2,50	3,75
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	2,33	3,00	2,67	3,33	3,33	3,33	3,67	3,00	3,67	3,00	3,33	2,67	4,33	3,00	3,67
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>															
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	2,50	4,00	2,00	3,75	2,50	4,00	3,25	4,13	3,88	2,50	4,00	3,75	4,67	2,75	2,88
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	3,83	4,00	2,00	3,83	3,50	4,00	3,67	3,83	4,17	3,00	3,67	4,00	5,67	3,17	4,00
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,33	2,67	2,67	3,67	3,67	3,67	3,67	3,33	3,33	3,00	4,00	2,67	5,00	2,67	3,33
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>															
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	4,50	5,75	4,25	4,13	4,25	3,63	3,38	5,50	5,00	3,50	5,50	5,00	5,00	4,25	5,13
D ii) représentation des femmes	3,00	3,33	1,33	3,67	3,00	3,33	2,33	4,33	3,67	3,00	4,33	3,67	4,33	3,67	3,17
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>															
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,50	3,50	1,75	3,88	3,00	3,50	3,50	3,50	3,63	3,38	3,75	3,75	4,25	3,00	2,88
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	3,63	3,25	1,50	2,63	3,50	3,38	2,63	3,75	3,88	2,75	3,25	3,00	4,75	3,00	2,75
Tous indicateurs confondus	3,45	3,63	2,28	3,55	3,40	3,61	3,28	4,05	3,81	2,91	3,90	3,50	4,65	3,00	3,47

Tableau 3: Asie et Pacifique (suite)

Indicateurs	Viet Nam	Moyenne générale
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>		
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,50	3,78
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,88	3,49
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>		
B i) accès à la terre	3,75	3,50
B ii) accès à l'eau à usage agricole	4,50	3,38
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,00	3,41
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>		
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,63	3,52
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,00	3,77
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,83	3,43
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>		
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	5,25	4,72
D ii) représentation des femmes	4,67	3,60
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>		
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,00	3,54
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,13	3,38
Tous indicateurs confondus	4,18	3,63

Tableau 4: Amérique latine et Caraïbes

Indicateurs	Argentine	Belize	Bolivie (État plurinational de)	Brésil	Colombie	République dominicaine	Équateur	El Salvador	Grenade	Guatemala	Guyana	Haïti	Honduras	Jamaïque	Mexique
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>															
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,81	4,00	4,63	5,75	3,84	4,25	4,59	4,75	4,19	4,00	3,81	4,18	3,75	4,06	4,31
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,88	3,58	4,31	5,00	3,38	4,50	4,23	4,19	4,25	3,75	4,06	3,94	3,94	4,44	4,44
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>															
B i) accès à la terre	4,38	3,25	3,81	4,38	3,31	4,00	3,80	3,75	4,25	3,75	4,25	3,06	3,44	3,89	4,56
B ii) accès à l'eau à usage agricole	4,25	2,94	3,28	3,88	3,40	3,94	3,85	3,63	3,69	3,88	4,00	4,06	3,50	4,50	4,00
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,67	3,33	2,75	4,33	3,80	4,00	4,31	4,00	4,00	3,67	4,00	3,08	3,50	3,83	3,83
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>															
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,88	3,94	4,00	5,13	3,44	4,50	4,49	4,50	4,00	4,13	3,63	4,13	3,75	3,75	4,50
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,25	3,58	3,05	4,83	4,53	3,83	3,98	4,50	4,08	4,67	3,67	3,67	4,17	4,67	4,42
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,33	3,50	3,80	4,33	3,93	4,67	4,01	4,17	4,25	4,83	4,00	3,50	3,58	4,00	3,83
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>															
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	5,50	4,75	4,56	6,00	5,05	4,88	5,25	5,00	5,13	5,00	4,31	3,88	4,13	5,50	5,00
D ii) représentation des femmes	4,50	3,33	4,33	5,33	4,50	4,17	4,70	4,00	5,00	4,00	4,17	3,50	4,00	4,75	3,83
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>															
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,50	3,00	4,15	4,88	3,95	4,13	4,38	4,63	4,19	3,75	4,00	3,44	3,75	3,88	4,63
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,50	3,19	4,05	4,50	3,00	3,88	3,98	4,38	4,44	4,00	3,81	3,63	3,94	4,06	4,25
Tous indicateurs confondus	4,54	3,53	3,89	4,86	3,84	4,23	4,30	4,29	4,29	4,12	3,98	3,67	3,79	4,28	4,30

Tableau 4: Amérique latine et Caraïbes (suite)

Indicateurs	Nicaragua	Panama	Paraguay	Pérou	Suriname	Uruguay	Venezuela (République bolivarienne du)	Moyenne régionale
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>								
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,44	4,31	4,00	4,95	4,75	4,75	5,00	4,41
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,06	3,38	4,25	3,70	4,00	5,13	4,75	4,19
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>								
B i) accès à la terre	3,69	4,00	3,75	4,15	4,00	4,25	4,25	3,91
B ii) accès à l'eau à usage agricole	3,31	4,25	4,00	4,15	4,50	3,75	3,88	3,85
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,83	3,92	3,50	3,93	3,67	4,33	4,33	3,85
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>								
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,63	3,94	4,00	4,50	3,75	4,88	3,88	4,10
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	3,83	4,67	4,17	5,00	3,33	5,00	4,67	4,21
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,50	4,33	3,83	4,20	3,00	4,17	4,17	4,00
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>								
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	3,95	4,88	4,00	4,60	5,00	5,75	5,25	4,88
D ii) représentation des femmes	3,67	4,00	3,83	4,20	3,67	4,00	5,00	4,20
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>								
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,94	4,13	3,63	4,30	4,00	4,50	4,00	4,08
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	3,88	3,88	4,00	4,30	3,25	4,75	4,00	3,98
Tous indicateurs confondus	3,81	4,14	3,91	4,33	3,91	4,60	4,43	4,14

Tableau 5: Proche-Orient et Afrique du Nord

Indicateurs	Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bosnie-Herzégovine	Djibouti	Égypte	Géorgie	Iraq	Liban	République de Moldova	Maroc	Soudan	République arabe syrienne	Tunisie	Turquie
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>															
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,50	5,00	4,25	4,50	3,50	4,50	4,50	4,00	4,50	4,50	5,00	3,75	4,13	4,25	4,25
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,50	4,25	4,00	4,50	3,00	4,50	4,00	3,88	3,75	4,00	4,00	4,00	4,25	4,00	4,75
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>															
B i) accès à la terre	4,75	5,00	4,75	4,25	3,50	5,00	4,75	3,88	4,25	4,75	4,25	3,38	4,38	4,25	4,75
B ii) accès à l'eau à usage agricole	4,25	5,00	4,50	4,00	4,00	4,75	4,00	3,50	4,00	4,00	4,25	3,75	4,75	4,63	5,00
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,00	4,00	3,67	4,00	2,33	4,17	3,67	3,33	4,00	4,00	3,67	3,33	4,17	3,50	4,67
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>															
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	4,50	5,00	4,00	4,25	4,00	4,88	4,75	3,50	4,75	4,50	5,00	3,75	4,25	3,63	3,75
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,67	4,33	4,00	4,00	4,00	5,00	4,67	3,83	4,67	4,67	4,33	3,50	4,67	5,00	5,00
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,33	5,00	4,33	4,00	3,00	5,00	4,00	2,67	4,67	4,33	4,33	3,50	4,50	5,33	4,67
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>															
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	4,50	5,50	5,00	4,25	4,50	4,25	4,75	3,88	5,50	5,75	3,75	3,75	4,75	5,50	4,50
D ii) représentation des femmes	4,00	4,33	4,00	4,00	3,67	4,50	4,00	3,67	4,67	5,00	3,50	3,83	5,00	4,00	3,67
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>															
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,00	4,50	4,00	4,13	3,25	4,63	3,75	4,00	4,75	4,25	4,38	2,88	5,38	4,50	4,75
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	4,00	4,00	3,50	4,00	3,50	3,88	4,00	2,75	4,00	4,25	3,88	3,00	3,75	4,00	4,00
Tous indicateurs confondus	4,33	4,66	4,17	4,16	3,52	4,59	4,24	3,57	4,46	4,50	4,19	3,53	4,50	4,38	4,48

Tableau 5: Proche-Orient et Afrique du Nord (suite)

Indicateurs	Yémen	Moyenne régionale
<b>A, Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations</b>		
A i) environnement politique et juridique des organisations rurales	4,50	4,35
A ii) dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	4,00	4,09
<b>B, Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies</b>		
B i) accès à la terre	4,50	4,40
B ii) accès à l'eau à usage agricole	3,75	4,26
B iii) accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	4,00	3,78
<b>C, Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés</b>		
C i) mise en place de conditions propices au développement des services financiers ruraux	4,00	4,28
C ii) climat de l'investissement pour les entreprises rurales	4,50	4,43
C iii) accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	4,33	4,25
<b>D, Questions d'équité entre les sexes</b>		
D i) accès à l'éducation dans les zones rurales	3,50	4,60
D ii) représentation des femmes	3,00	4,05
<b>E, Gestion des fonds publics et respect des obligations redditionnelles</b>		
E i) affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	4,00	4,20
E ii) respect des obligations redditionnelles, transparence et corruption en zone rurale	3,25	3,73
Tous indicateurs confondus	3,94	4,20